



Objectifs du projet

Renforcer la capacité des communautés mongoles à mettre en œuvre une gestion des paysages à long terme innovante et durable afin de les aider à relever les défis alimentaires et à résister au stress climatique.

Contexte

La Mongolie promeut le développement vert en tant que stratégie globale. Néanmoins, les politiques sectorielles, les instances et mandats de gouvernance, les cadres de planification et les responsabilités de gérance sont compartimentés et ne sont pas suffisamment alignés. Par ailleurs, une planification intégrée de l'occupation des sols à moyen/long terme au niveau des soums (districts) fait défaut, ce qui mène à une utilisation des terres en grande partie non réglementée et non durable. Cette piètre occupation des sols entraîne à son tour une dégradation et une désertification des terres, avec les conséquences écologiques et socioéconomiques y afférentes. La relation de cause à effet est évidente et irréfutable : environ 70 pour cent du territoire mongol sont utilisés pour le pâturage du bétail, et près de 77 pour cent présentent des signes de dégradation, voire de désertification. La forêt-steppe est la transition entre la forêt boréale (ou taïga) et les prairies. Les hommes utilisent les prairies et la forêt-steppe pour faire paître leurs troupeaux et ont en même temps besoin de bois, de combustibles ligneux et de produits forestiers non ligneux (PFNL) pour survivre. L'influence humaine a fait pencher la balance en faveur du pâturage. Pour assurer une utilisation durable des paysages, il y a lieu de mettre fin simultanément à la dégradation des prairies, de la forêt et des zones intermédiaires.



Cependant, l'exploitation irrégulière et en libre accès de la forêt demeure répandue et menace la protection de la forêt. Les problèmes précités sont encore exacerbés par le changement climatique, dont les effets sont plus prononcés en Mongolie qu'ailleurs. La température moyenne de l'air y a en effet augmenté de 2,2 degrés centigrades au cours des 70 dernières années. Par conséquent, les précipitations ont diminué et sont devenues plus irrégulières, et les conditions météorologiques extrêmes ont augmenté en termes tant de fréquence que d'intensité.

La théorie du changement pour atteindre les objectifs

Le projet contribuera à améliorer la sécurité alimentaire et la résilience climatique des moyens de subsistance des communautés mongoles. La théorie du changement du projet postule qu'une gestion des paysages agricoles adaptée au changement climatique augmentera la productivité agricole et permettra de parvenir à une agriculture durable. Le renforcement de la capacité des responsables gouvernementaux locaux et des communautés locales à gérer les ressources forestières et à protéger la biodiversité induira une gestion durable des ressources naturelles, ce qui conduira à son tour à des moyens de subsistance résilients et à de meilleures synergies entre la production agricole et forestière et les services écosystémiques. Pour y parvenir, il est nécessaire d'élaborer des plans de développement territorial participatif, d'optimiser les chaînes de valeur agro-écologiques et de renforcer la capacité des instituts de recherche nationaux, des communautés locales et des producteurs. Une démonstration pratique des options de gestion spécifiques à chaque site, leur validation par une surveillance scientifique et la communication des preuves et des enseignements tirés aux décideurs des niveaux local, régional et national seront également requises.



La théorie du changement repose sur une série d'hypothèses. Tout d'abord, il est supposé que, compte tenu de leurs mandats et besoins respectifs, les institutions et les parties prenantes ont suffisamment d'intérêts communs dans la gestion durable des paysages. Il est également présumé que les cultivateurs et les éleveurs sont enclins à adopter de nouvelles pratiques basées sur l'agro-écologie afin de promouvoir la sécurité alimentaire si les pratiques offrent les incitants suffisants (production plus climato-intelligente, rendements accrus) pour être adoptées par les communautés locales. En outre, il est supposé que les autorités nationales et des aimags (provinces) accordent des exceptions pour expérimenter de nouvelles règles qui dépassent le cadre politique et réglementaire actuel du secteur forestier, que les administrations des soums et les unités forestières acceptent les approches de planification participative et que les capacités organisationnelles renforcées des groupes d'utilisateurs de la forêt permettent la participation significative de ceux-ci aux exercices de planification. La théorie du changement est un document évolutif qui sera régulièrement revu, de même que les hypothèses, dans le cadre de la gestion adaptative du projet.

Le projet vise deux réalisations : 1) Intégrer l'adaptation au changement climatique dans la gestion des paysages agricoles afin d'améliorer la productivité agricole, la durabilité et la création de valeur ajoutée ; et 2) Renforcer la capacité de gestion paysagère durable des ressources forestières et de conservation de la biodiversité dans les soums cibles. Chacune de ces réalisations sera concrétisée à travers quatre axes.

Commented [A1]: "Output/outcome" harmonisé par rapport aux autres documents (surtout ICSIAPL)

Principales activités

- ✓ **Axe 1.1 : Élaboration de plans de développement territorial des soums sélectionnés.** Le projet soutiendra la mise en place de groupes de travail intersectoriels, multi-acteurs et respectant l'équilibre des genres aux niveaux des aimags et des soums afin de faciliter la planification et la gestion adaptatives et participatives des paysages dans le processus existant de planification de l'occupation des sols.
- ✓ **Axe 1.2 : Développement de chaînes de valeur agro-écologiques afin de créer des systèmes alimentaires résilients au changement climatique.** Le projet introduira des approches agro-écologiques. En créant des synergies, l'agro-écologie peut soutenir la production et la sécurité alimentaire et la nutrition, tout en restaurant les services écosystémiques et la biodiversité qui sont essentiels pour une agriculture durable.
- ✓ **Axe 1.3 : Renforcement de la capacité des instituts de recherche nationaux, des producteurs et de leurs organisations à diffuser les pratiques agro-écologiques.** Le projet visera à mettre en place une plateforme/un réseau multi-acteurs réunissant des organismes gouvernementaux, des organisations non gouvernementales, des universités, des écoles professionnelles et d'autres établissements d'enseignement, ainsi que des centres de recherche nationaux, des partenaires de développement, d'autres parties prenantes représentant des groupes défavorisés (comme les femmes et les jeunes) et des entités du secteur privé dans les discussions et le développement de l'agro-écologie.
- ✓ **Axe 1.4 : Optimisation des synergies entre la production agricole et forestière et les services écosystémiques dans le contexte d'un changement climatique de plus en plus perceptible.** L'objectif est d'accroître les connaissances sur l'agroforesterie et de tester quelques-unes des pratiques applicables aux conditions locales.
- ✓ **Axe 2.1 : Application d'une gestion intégrée des ressources naturelles à l'échelle des paysages par les soums sélectionnés,** et ce sur la base de deux éléments fondamentaux : (i) sélection participative et fondée sur des critères de sites pilotes et processus décisionnel harmonisé



concernant les forêts, les zones de parcours et les produits issus des ressources naturelles, ainsi que (ii) valorisation des ressources naturelles.

- ✓ **Axe 2.2 : Promotion de la valorisation des forêts à travers une gestion durable participative.**
L'objectif est de démontrer dans la pratique la gestion forestière proche de la nature et multifonctionnelle assurée par les entreprises forestières et les groupes d'utilisateurs de la forêt, y compris le pilotage de régimes de pâturage respectueux de la forêt et la promotion des produits forestiers non ligneux et des arbres en dehors des forêts. Les titulaires locaux de droits de gestion des ressources naturelles et les autorités forestières locales seront directement impliqués dans toutes les étapes suivantes de la mise en œuvre. **Axe 2.3 : Éclairage des décisions de planification et de gestion au moyen de données géoréférencées scientifiquement validées.**
L'objectif est de créer un bagage d'informations en vue de la mise en œuvre efficace et efficiente des trois autres axes (« interfaces concepts »). Cet axe sera principalement concrétisé par la mise en place d'un système de surveillance scientifiquement validé permettant une observation unifiée de l'évolution de la mise en œuvre sur les sites pilotes.
- ✓ **Axe 2.4 : Promotion de conditions favorables à la restauration des paysages forestiers et à la valorisation des ressources forestières.** L'objectif est de réduire les obstacles à la mise à l'échelle des mesures de restauration des paysages forestiers et de traduire les enseignements validés en recommandations fondées sur des preuves et en outils décisionnels.

Les résultats du projet et les enseignements tirés seront partagés via les réseaux sociaux et les sites Internet des organisations, diffusés dans des publications nationales et présentés lors de conférences et réunions nationales.

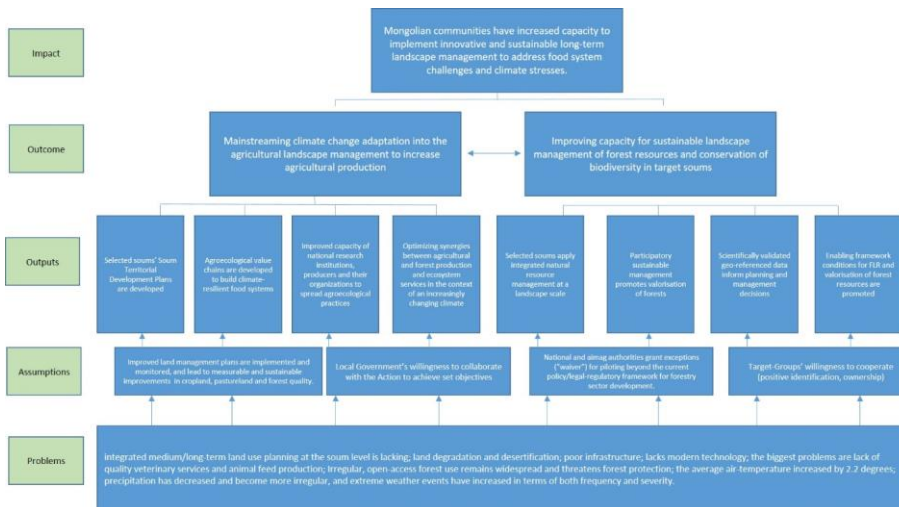


Figure 1 Théorie du changement

Organisation

STREAM s'articulera autour de ses deux éléments principales (objectifs spécifiques) comportant chacun quatre axes. Le projet sera régi par un comité directeur de projet (CDP) unifié, qui sera coprésidé par un haut représentant du ministère mongol de l'Environnement et du Tourisme (MET).



Le CDP sera établi par communication officielle ou décret ministériel. La GIZ et la FAO constitueront une unité de gestion de projet (UGP) conjointe qui aura pour principales fonctions d’assurer la gestion générale efficace, la coordination, l’exécution et le suivi du projet à travers la mise en œuvre effective des plans de travail et des budgets annuels. Le projet dispose d’un bureau de projet commun à Oulan-Bator, lequel fait office de lieu d’affectation de l’UGP et est rattaché à (et hébergé dans) un département ou un organe affilié sélectionné par le MET. D’autres bureaux de projet communs décentralisés seront installés à Sukhbaatar (aïmag de Selenge) et Chinggis City (aïmag de Khentii) et rattachés au département de l’Environnement et du Tourisme de leurs gouvernements d’aïmag (province) respectifs ou à un organe affilié sélectionné par le gouvernement d’aïmag.

Organisations responsables de la mise en œuvre

STREAM sera mis en œuvre par la Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH et l’Organisation des Nations Unies pour l’alimentation et l’agriculture (FAO).

Partenaires du projet

Le ministère mongol de l’Environnement et du Tourisme (MET) assumera le rôle d’agence d’exécution de projet.

D’autres ministères participants sont le ministère mongol de la Construction et du Développement urbain (MCUD) et le ministère mongol de l’Alimentation, de l’Agriculture et de l’Industrie légère (MoFALI). Agency for Land Administration and Management, Geodesy and Cartography (Agence mongole pour l’administration et la gestion des terres, la géodésie et la cartographie).

Par ailleurs, un consortium universitaire dirigé par l’université Mendel (Brno, République tchèque) soutiendra la mise en œuvre du projet.

Autres parties prenantes clés :

Éleveurs, cultivateurs et groupes d’utilisateurs de la forêt, unités et leurs entreprises et organisations professionnelles, dans les zones cibles.

Région :

Mongolie – niveau national ; soums (districts) de Javkhlant, Mandal et Eruu dans l’aïmag (province) de Selenge ; soums de Bayan-Adraga, Binder et Umnudelger dans l’aïmag de Khentii

Financement et cofinancement

UE : AMCC+/DeSIRA – Alliance mondiale contre le changement climatique Plus/DeSIRA	4 150 000 €
Ministère fédéral allemand de la Coopération économique et du Développement	400 000 €
Budget total	4 550 000 €

Durée



3 ans : 1^{er} mai 2021 – 30 avril 2024



Co-funded by the European Union



**MINISTRY OF ENVIRONMENT
AND TOURISM**

Implemented by



Food and Agriculture Organization
of the United Nations

En coopération avec

